
LEXIQUE

Lexique¹

Administrations publiques (S13)

Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques (S13) comprend les administrations publiques centrales (S1311), les administrations publiques locales (S1313) et les administrations de sécurité sociale (S1314).

Agrégat

Grandeur synthétique mesurant le résultat de l'activité économique. Le principal agrégat est le PIB.

Branche

Regroupement d'unités de production homogène. Les branches sont définies par référence à une nomenclature de produits : une branche produit tous les biens ou services décrits dans un poste de la nomenclature, et rien que ceux-ci.

Capacité ou besoin de financement (B9A)

Solde du compte de capital. Il est égal à l'épargne brute augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation : FBCF, variations de stocks, acquisitions nettes d'objets de valeur et d'actifs non financiers non produits (terrains, actifs incorporels ...). On parle de capacité de financement si le solde est positif, de besoin de financement s'il est négatif.

Chômage

Conformément aux directives du Bureau international du travail, les chômeurs sont les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui étaient :

- « sans travail », c'est-à-dire n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- « disponibles pour travailler », dans un emploi salarié ou non salarié ;
- « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié.

Le taux de chômage est calculé par l'Insee selon ces principes. L'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) comptabilise par ailleurs les demandeurs d'emplois inscrits en fin de mois (DEFM).

Compte de patrimoine

État de la valeur des actifs détenus et des passifs contractés par une unité ou un secteur institutionnel, dressé à un moment précis dans le temps. Son solde est la valeur nette.

Les actifs et passifs enregistrés dans le compte de patrimoine sont évalués aux prix du marché en vigueur à la date d'établissement de ce compte.

Consommation de capital fixe (K1)

Dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible.

Le terme « brut » dans les expressions comme Produit intérieur brut ou Formation brute de capital fixe signifie que la consommation de capital fixe n'a pas été soustraite. Quand on la soustrait de ces grandeurs, leur valeur est dite « nette ».

Consommation des ménages

Le cadre de la comptabilité nationale comprend 2 agrégats relatifs à la consommation des ménages : les dépenses de consomma-

1. Lecture : les codes inscrits entre parenthèse sont les codes d'opération ou d'agents de la nomenclature internationale des comptes nationaux.

tion des ménages et la consommation effective des ménages.

La dépense de consommation des ménages (P31) se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. On y inclut aussi les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes.

La consommation effective des ménages (P41) est la somme de la dépense de consommation des ménages et des consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations et des ISBL. Ces dernières sont les dépenses des administrations et des ISBL dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. C'est le cas en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé. On distingue en leur sein des prestations sociales en nature (D631) et des transferts de biens et services non marchands (D632).

Consommation intermédiaire (P2)

Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

Cotisations sociales effectives (D611)

Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs (D6111), à la charge des salariés (D6112), et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi (D6113).

Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (D122)

Contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs salariés, leurs anciens salariés et autres ayants droit, diminuée le cas échéant des cotisations sociales à la charge des salariés.

Dépense de consommation des ménages (P31)

Voir Consommation des ménages.

Dividendes (D421)

Revenus de la propriété versés aux actionnaires qui ont mis des capitaux à la disposition d'une société. L'émission d'actions constitue pour une société une façon de se procurer des capitaux autrement que par l'emprunt. Contrairement au capital emprunté, le capital-actions n'est pas à l'origine d'une créance fixe en termes monétaires, et ne permet pas aux porteurs des actions de percevoir un revenu fixe ou prédéfini.

Économie nationale

Ensemble des unités résidentes sur le territoire économique. Le territoire économique français comprend la métropole et les départements d'Outre-mer. Les DOM faisaient partie du reste du monde dans les précédentes bases.

Emploi

Ensemble des personnes, salariés et travailleurs indépendants, exerçant une activité rentrant dans le domaine de la production (voir ce mot).

Emploi équivalent temps plein

Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Entreprise individuelle (S14A)

Entreprise qui n'a pas la forme juridique de société. En comptabilité nationale, les entreprises individuelles ne sont pas dissociées des ménages qui les possèdent.

Épargne (B8)

Solde du compte d'utilisation du revenu disponible et du compte d'utilisation du revenu disponible ajusté. Pour les ménages, elle est égale au revenu disponible diminué de la dépense de consommation, ou au revenu disponible ajusté diminué de la consommation effective (voir ces mots).

L'épargne peut être calculée nette, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

Excédent brut d'exploitation (B2)

Solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur la production, et augmentée des subventions sur la production.

Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte (voir ce mot).

L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

Exportations de biens et de services (P6)

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit.

Formation brute de capital fixe (P51)

Acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

La formation de capital fixe peut aussi être calculée nette, si l'on soustrait la consommation de capital fixe.

Importations de biens et de services (P7)

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit.

Impôts sur la production et les importations (D2)

Versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques ou par les institutions de l'Union européenne et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Ils comprennent les Impôts sur les produits (D21) et les Autres impôts sur la production

(D29), notamment les impôts sur les salaires et la main d'œuvre.

Impôts sur les produits (D21)

Impôts dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils font partie des Impôts sur la production et les importations. Ils comprennent notamment la TVA.

Impôts sur le revenu (D51)

Impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.

Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, S15)

Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

Intermédiation financière

Activité par laquelle une unité institutionnelle acquiert des actifs financiers et, simultanément, contracte des passifs pour son propre compte en effectuant des opérations financières sur le marché. Les actifs des intermédiaires financiers et leurs passifs présentent des caractéristiques différentes, ce qui suppose que, dans le processus d'intermédiation financière, les fonds collectés sont transformés ou regroupés en fonction de leur échéance, leur volume, leur degré de risque.

Investissement

Voir FBCF.

Investissements directs étrangers

Investissements qu'une unité institutionnelle résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une unité institutionnelle résidente d'une autre économie et d'exercer, dans le cadre d'une relation à long terme, une influence significative sur sa gestion. On re-

tient en pratique un seuil minimal de détention de 10 % du capital. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés.

ISBLSM

Voir Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Ménages (S14)

Individus ou groupes d'individus considérés tant dans leur fonction de consommateurs (S14B) que dans celle, éventuelle, d'entrepreneurs (S14A) produisant des biens marchands ou des services financiers et non financiers marchands.

Opérations financières

Ensemble des opérations entre deux unités institutionnelles portant sur des actifs ou des passifs financiers. Certaines opérations sont purement financières : prêts, émission ou cessions de titres. D'autres sont la contrepartie d'une opération sur biens et services ou d'une opération de répartition, qui se traduit par un transfert de moyens de paiement.

Opérations de répartition (D)

Opérations par lesquelles la valeur ajoutée engendrée par la production est distribuée entre la main-d'œuvre, le capital et les administrations publiques, et opérations de redistribution du revenu et de la richesse.

Organismes de placement collectif (OPC)

Sociétés financières dont la fonction consiste à placer, sur les marchés monétaires, des capitaux ou en biens immobiliers, les capitaux qu'elles collectent auprès du public (SICAV, FCP, SCPI).

Population totale

Ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si ces personnes en sont temporairement absentes. La population totale est calculée à une date déterminée. Toutefois, la moyenne annuelle du nombre d'habitants fournit une base ap-

propriée pour l'estimation des variables de la comptabilité nationale ou comme dénominateur en cas de comparaisons.

Population active

Ensemble des personnes des deux sexes qui sont pourvues d'un emploi ou sont au chômage (au sens du Bureau international du travail ; voir Chômage).

Prélèvements obligatoires

Ensemble des impôts et des cotisations sociales effectives perçues par les administrations publiques et l'Union européenne. Le taux de prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements au PIB.

Prestations sociales

Transferts aux ménages destinés à alléger la charge financière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins ; ils sont effectués par l'intermédiaire de régimes organisés de façon collective ou, en dehors de ces régimes, par des unités des administrations publiques ou des ISBLSM. Au sein des prestations sociales, on distingue les prestations sociales en espèces (D62) et les prestations sociales en nature (D631, voir transferts sociaux en nature).

Les prestations sociales en espèces (D62) sont celles dont l'objet est de fournir un complément de revenu sans affectation particulière (retraites, indemnités journalières, allocations chômage, RMI).

Prix d'acquisition

Montant effectif payé par l'acheteur par unité de bien ou de service achetée. Il comprend les impôts, la TVA ne comptant que pour sa partie non déductible, et les subventions sur les produits sont déduites. Il comprend aussi les frais de transport acquittés séparément par l'acheteur pour prendre possession des produits au moment et au lieu voulus. Il exclut les intérêts qui viennent s'ajouter en cas d'octroi d'un crédit.

Prix de base

Montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.

Prix caf (coût, assurance, fret)

Prix d'un bien à la frontière du pays importateur ou le prix d'un service fourni à un résident avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations et paiement de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays.

Prix fab (franco à bord)

Prix d'un bien à la frontière du pays exportateur ou d'un service fourni à un non résident. Il comprend la valeur des biens ou des services au prix de base, des services de transport et de distribution jusqu'à la frontière, les impôts moins les subventions.

Production (P1)

Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

Production marchande (P11)

Production écoulée ou destinée à être écoulée sur le marché. Elle comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production) ;
- les produits troqués ;
- les produits utilisés pour effectuer des paiements en nature, y compris les rémunérations des salariés en nature ;
- les produits livrés par une unité d'activité économique locale à une autre unité d'activité économique locale appartenant à la même unité institutionnelle et destinés à être utilisés par cette dernière pour sa consommation intermédiaire ;
- les produits ajoutés aux stocks de biens finis et de travaux en cours, destinés à une ou plusieurs des utilisations précédentes.

Production pour usage final propre (P12)

Biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consom-

tion finale ou sa formation brute de capital fixe.

Produits financiers dérivés

Les produits dérivés sont des produits financiers dont la valeur dépend d'un actif, éventuellement fictif, appelé « notionnel » ou « sous jacent » et d'un « prix » généralement représenté par un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice. Les principaux produits dérivés sont les options (y compris bons de souscription), les contrats à terme, les swaps (de taux ou de devises) et les contrats de garantie de taux.

Produit intérieur brut aux prix du marché (B1)

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Rémunération des salariés (D1)

Ensemble des rémunérations en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

Reste du monde (S2)

Les comptes du reste du monde retracent les relations économiques entre les unités qui font partie du territoire économique et celles qui n'en font pas partie.

Revenu disponible (B6)

Revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution.

Revenu disponible ajusté (B7)

Pour les ménages, revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature contrepartie des consommations individualisables incluses dans les dépenses des Administrations publiques et les Institutions sans but lucratif au service des ménages (voir Consommation effective des ménages).

Revenu mixte (B3)

Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

Revenus primaires

Revenus dont disposent les unités résidentes du fait de leur participation directe à des processus de production et revenus de la propriété.

Revenus de la propriété (D4)

Revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

Salaires et traitements en nature (D112)

Biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage.

Services d'intermédiation financières indirectement mesurés (SIFIM)

Services non facturés mesurés par les marges que les intermédiaires financiers obtiennent sur les dépôts et les crédits de leur clientèle. Les SIFIM sur les dépôts représentent l'écart entre la rémunération versée sur les dépôts et les coûts de refinancement que ces dépôts permettent d'éviter. Les SIFIM sur les crédits représentent l'écart entre les intérêts reçus sur les crédits et les coûts de refinancement de ces crédits.

Sociétés d'assurance (S125)

Ensemble des sociétés et quasi-sociétés financières dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière résultant de la mutualisation de risques.

Sociétés financières (S12)

Ensemble des sociétés et quasi-sociétés dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

Sociétés non financières (S11)

Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.

Subventions (D3)

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production. On distingue les Subventions sur les produits (D31), versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les Autres subventions sur la production (D39).

Taux d'autofinancement

Rapport de l'épargne brute à la FBCF.

Taux d'épargne

Rapport de l'épargne au revenu disponible.

Taux d'investissement

Rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

Taux de marge

Rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Transferts sociaux en nature (D63)

biens et services individuels qui sont fournis gratuitement aux ménages par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif. Ils comprennent d'une part les prestations sociales en nature (D631) qui sont destinés à alléger la charge financière que représente la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins, tels les remboursements de sécurité sociale, et d'autre part les transferts de biens et services non marchands individuels (D632), c'est à dire essentiellement les services d'éducation et d'hospitalisation pris en charge par les administrations.

Unité institutionnelle

Centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Une unité résidente est dite institutionnelle dès lors qu'elle dispose d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et qu'elle dispose d'une comptabilité complète, ou au moins qu'elle serait en mesure d'en établir une pertinente du point de vue économique ou juridique.

Valeur ajoutée (B1)

Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Variation des stocks (P52)

Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks. ■

La diffusion des comptes nationaux en base 2000 : de 1959 à 2006

L'Insee diffuse les comptes nationaux annuels en base 2000 sur www.insee.fr, rubrique *comptes nationaux annuels*.

Les comptes nationaux sont désormais pour l'essentiel disponibles depuis 1959. Ce travail de rétopolation a été l'occasion, pour l'Insee, de réexaminer les séries, jusqu'alors publiées depuis 1978, à la lumière des anciennes bases comptables. Il s'agit essentiellement de la base 95 et de la base 80, pour laquelle une rétopolation jusqu'en 1959 était déjà disponible. La méthode a consisté, tout d'abord, à harmoniser les concepts comptables entre les différentes bases, puis à utiliser les taux de croissance sur le passé à un niveau très fin.

Le public dispose désormais d'équilibres ressources-emplois (ERE) en 40 postes et de tableaux économiques d'ensemble (TEE) corrigés sur la période 1978-1999 et prolongés jusqu'en 1959. Les comptes de production par branche (CPR) et les tableaux des entrées intermédiaires (TEI) ont également été revus sur la période 1978-1999 mais n'ont pas été prolongés. Les comptes d'exploitation par branche (CEB) restent publiés depuis 1978 et aucune correction spécifique ne leur a été apportée entre 1978 et 1999, si ce n'est l'intégration des modifications provenant des autres tableaux de la comptabilité nationale. Enfin, les séries d'emploi restent publiées jusqu'en 1978 et n'ont pas été modifiées avant 2000.

Une rubrique Finances publiques a également été introduite. Elle est destinée à présenter dans un cadre unique et de façon pédagogique l'ensemble des données publiées par l'Insee relatives aux comptes des administrations publiques (administration publique centrale, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale).

Les données sont organisées de la façon suivante :

> Principaux résultats	> Biens et services	> Secteurs institutionnels
Le PIB et ses composants	Production et consommation intermédiaire	Entreprises non financières
Valeur ajoutée	Valeur ajoutée, emploi et productivité	Sociétés financières
Consommation	Consommation des ménages et des administrations	Administrations publiques
FBCF et stocks	FBCF et stocks	Ménages
Échanges extérieurs	Échanges extérieurs	Institutions sans but lucratif
Secteurs institutionnels	Capital fixe et consommation de capital fixe	Reste du monde
Population et emploi		
> Tableaux de synthèse	> Comptes spécialisés	> Finances publiques
Tableau des entrées-sorties	Agriculture	
Tableau économique d'ensemble	Services	
Les comptes financiers	Commerce	
Les comptes de patrimoine		
> Documentation - Archives - L'association de comptabilité nationale et ses colloques		

Les archives permettent de retrouver les campagnes 2004 et 2005 (base 2000), ainsi que la campagne 2003 (base 95).